

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance spéciale tenue le : 21 juillet 2016

Point de décision

Point d'information

### SUJET :

**NOMINATION AU POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT DES COMMUNICATIONS  
ET DES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS**

**PROVENANCE :** Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ)

**PERSONNE RESPONSABLE :** M. Yves Laliberté

**SECTEUR D'ACTIVITÉ :** Service des communications

### SOMMAIRE :

Suite au départ imminent de madame Louise Mercier, adjointe au PDG - relations avec les médias, il a été convenu de modifier la dénomination du poste de directeur adjoint des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ) pour celle de directeur adjoint des communications et des relations avec les médias. Le président-directeur général ayant autorisé le processus de dotation de ce poste, le comité de sélection s'est réuni le 14 juillet dernier.

Celui-ci était composé de :

Mme Lucie Gérin, membre du conseil d'administration  
Dr Pierre Gfeller, président-directeur général  
M. Vincent Le Houillier, membre externe  
M. Yves Laliberté, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

Il revient au conseil d'administration de procéder à la nomination des cadres supérieurs.

### OBJECTIF POURSUIVI :

Regrouper toutes les activités de communications internes et externes ainsi que les relations avec les médias sous la même direction adjointe.

Obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration pour la nomination de madame Renée Sauriol au poste de directrice adjointe des communications et des relations avec les médias.

## IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

## PROJET DE RÉSOLUTION :

**ATTENDU** la volonté de la direction de regrouper sous une même responsabilité les activités de communications internes, externes et des relations avec les médias;

**ATTENDU** la modification apportée à l'organigramme de la haute direction et autorisée par le MSSS;

**ATTENDU QU'** il est de la responsabilité du conseil d'administration de nommer les cadres supérieurs, et ce, conformément aux articles 3 et 15.1 du *Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des établissements de santé et de services sociaux*;

**ATTENDU** le processus de dotation entrepris par le comité de sélection pour procéder aux entrevues de sélection;

**ATTENDU QUE** le comité de sélection est en mesure de soumettre une recommandation unanime sur la candidature de la personne à retenir;

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité de sélection, de procéder à la nomination madame Renée Sauriol, au poste de directrice adjointe des communications et des relations avec les médias à compter du 28 août 2016 ET de lui accorder la rémunération déterminée par le directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, le tout conformément aux règles établies par le MSSS.